



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-115106>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-115106**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-112738

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 09/10/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université Grenoble Alpes

Correspondant : MME MARTY Florence, Chargée de contrats

Adresse : Domaine Universitaire Rue des Universités - CS40700, 38400 Saint-Martin d'Hères

Coordonnées :

Courriel : service-commande-publique-fs@univ-grenoble-alpes.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Acquisition d'une caméra moyen-infrarouge (MIR) pour la caractérisation de circuits photoniques (IPAG)

Type de marché de fournitures :

CPV - Objet principal : 38636000

Lieu d'exécution et de livraison : 414 Rue de la Piscine, 38400 Saint-Martin d'Hères

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- **Dans la rubrique "Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat"**

Supprimer : "Les mentions suivantes sont à supprimer : - Certificats de qualifications professionnelles. - La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte

candidat Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. - Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné."

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/10/2025